

LES METHODES MOBILISEES

Démarche et modalités pédagogiques

Des démarches pédagogiques

1. Inductive

Elle permet aux apprenants d'observer, d'effectuer des recherches, d'analyser afin de dégager des règles générales ou d'obtenir un résultat. Cette démarche présente l'avantage de mettre en situation les stagiaires et de les rendre acteurs dans leurs apprentissages.

Au Point CLE, de nombreux supports et méthodes utilisés s'appuient sur cette démarche, comme les coffrets pédagogiques, les mises en situation contextualisées.

2. Déductive

Cette démarche implique l'énoncé de principes, de règles que les apprenants vont vérifier par des exemples pour valider. Elle est adaptée en évaluation formative et en auto-évaluation.

Des ouvrages comme ceux édités par Hachette FLE et certains logiciels permettent aux stagiaires de vérifier leurs acquis par la réalisation d'exercices d'application.

3. Dialectique

Elle consiste à mettre en contradiction des connaissances afin de les comparer, de les analyser pour formuler finalement les principes ou règles générales. Cette démarche peut être utile dans le cadre de remédiation cognitive, mais également dans le cadre de contenus liés à un argumentaire.

En séances collectives, comme par exemple le module « apprendre à apprendre », les formateurs peuvent appliquer cette démarche pour amener les stagiaires à se positionner et à établir le pour ou le contre d'une action.

Les méthodes et techniques pédagogiques

Le choix d'une méthode par le formateur implique une action raisonnée qui va susciter chez l'apprenant un comportement d'apprentissage. Ce choix s'effectue en fonction des objectifs pédagogiques que se fixe le formateur, mais aussi selon les stagiaires et le contexte. Les méthodes peuvent être démonstratives, expositives, interrogatives, expérimentales, actives.

Ce tableau illustre des exemples utilisés au Point CLE :

Méthodes	Comportements d'apprentissage provoqués
Poser des questions aux apprenants	Les apprenants donnent des réponses après une activité mentale
Proposer des exercices	Les apprenants appliquent leurs connaissances
Mettre en situation problème et guider vers la solution	Les personnes en formation découvrent ce qu'elles apprennent
Faire effectuer une synthèse en fin de séance	Les stagiaires structurent ce qu'ils apprennent
Dire à l'apprenant si la réponse est correcte ou non	Les apprenants régulent leurs apprentissages

En fonction des contenus abordés et des objectifs visés, les formateurs peuvent proposer aux stagiaires des exercices, des mises en situation contextualisées, des jeux de rôles, des lectures de textes, des résolutions de problèmes, etc...

D'autres techniques comme la projection de vidéos, les témoignages de professionnels, des débats, des conduites de projets complètent les moyens pédagogiques.

Ce panel de techniques pédagogiques illustre la diversité des méthodes appliquées au Point CLE. Elles permettent de répondre à la variété des façons d'apprendre de chacun.

Les modalités pédagogiques

Elles sont mises en œuvre selon les critères suivants :

- Situation pédagogique (présentiel, distanciel)
- Moments dans l'apprentissage (découverte, apprentissage, réalisation, évaluation)
- Objectifs pédagogiques ou intentions
- Types de méthodes et techniques
- Travail en groupe (petit groupe, grand groupe) ou en individuel

Les modalités pédagogiques possibles au Point CLE sont :

- 1. L'atelier :** les stagiaires travaillent individuellement selon leur plan de formation ou programme. Ils peuvent s'appuyer sur les ressources des pôles ressources et les supports numériques. Le formateur accompagne les stagiaires dans leurs apprentissages et leurs progressions.
- 2. Le module :** Le temps est limité et les contenus sont les mêmes pour tous les stagiaires avec un objectif commun. Il permet le travail en collectif en grand ou petit groupe, mais il peut être proposé individuellement (par exemple : le module « apprendre à apprendre »).
- 3. Les mises en situation contextualisées :** les formateurs ont à leur disposition des coffrets pédagogiques proposant des mises en situation adaptées aux objectifs professionnels des stagiaires (Collection Habiletés Clés et les formateurs ont du talent).
- 4. Le projet collectif :** à l'initiative des stagiaires ou des formateurs, il permet un travail de recherche-action, de réflexion et fait le lien entre ce qui est vu en atelier ou module et une mise en situation réelle. C'est aussi l'occasion de développer des compétences transversales qui valorisent la formation des personnes.
- 5. La FOAD :** elle est mixte avec des séances en présentiel. Selon les possibilités matérielles des stagiaires, les formateurs peuvent remettre en présentiel des séances adaptées au travail à domicile, séances qui sont rendues par le stagiaire pour une validation du formateur.

Des modalités d'évaluations des acquis

Au Point CLÉ, l'évaluation fait l'objet d'une instruction qui précise la posture du formateur, les différentes étapes de l'évaluation et les finalités, les supports et outils à disposition.

Selon les actions de formation, il est proposé :

1. Un positionnement à l'entrée en formation (tests oral et écrit)
2. Un entretien individuel avec le formateur référent
3. Des évaluations formatives
4. Des bilans intermédiaires avec entretien avec le formateur référent
5. Une évaluation finale des acquis

Des certifications peuvent être proposées comme le CléA, le Certificat de Formation Générale. Le Point CLÉ propose des formations préparatoires au Diplôme de Compétence en Langue Française Professionnel et au Diplôme de Compétence en Langue Etrangère Professionnelle FLE. Dans ce cas, un examen blanc est réalisé dans un double objectif :

- ▶ Mettre en condition d'examen le stagiaire
- ▶ Vérifier les acquis de formation

Les évaluations des prestations de formation

Sous forme de questionnaires, les évaluations « à chaud » permettent aux bénéficiaires (stagiaires/entreprises/partenaires) de donner un avis et de s'exprimer sur plusieurs points selon leurs attentes et les effets induits de la formation suivie.

Pour l'équipe du Point CLÉ, c'est un outil qui sert d'appui pour les actions suivantes, qui peut conforter les pratiques et l'organisation mise en œuvre ; ou au contraire apporter des axes d'amélioration afin de satisfaire au mieux les participants.

Et cela s'inscrit également dans une démarche qualité engagée par le Point CLÉ depuis quelques années, démarche qui vise à respecter les conditions attestant de la qualité des prestations et du professionnalisme de l'équipe.